ces soldats réformés et une partie de leurs officiers étant catholiques, voilà une nouvelle mission à établir, un nouveau champ qui s'offre au zèle des ecclésiastiques du diocèse de Québec.

Nous avions porté la voile une partie du dimanche et la nuit suivante tout entière, mais ce vent favorable, quoique faible, tomba tout à fait vers le matin, et lorsque nous laissâmes la maison de Downs, (l'auberge de Cananoqui ci-dessus mentionnée,) il s'éleva un vent debout qui donna beaucoup à faire aux bateliers pour atteindre Kingston, vers 5 heures du soir.

Cette place ne saurait être aperçue de loin par les petites voitures qui s'éloignent peu de la côte. Nous ne vîmes qu'en la dédoublant, la Pointe-Henry, qui porte la forteresse. Retranchements, terrasses, tours de pierre, grosse artillerie, murailles, pont-levis: rien n'a été négligé pour rendre cette place imprenable. Elle peut commander tous les alentours. Le Haut-Canada n'offre aucune forteresse qui puisse le disputer à celle-là.

Après la Pointe-Henry, on traverse une baie qui découvre la Pointe-Frédéric. Celle-ci est proprement le dépôt de la Marine, et est séparée de la ville par une seconde baie plus large et plus longue que la première, et qui forme un excellent port. Là, sont réunis deux vaisseaux destinés à porter, chacun 120 pièces de canon, demeurés en chantier, depuis la fin de la guerre, puis, trois autres à flot, mais démâtés, désarmés et couverts de toits, savoir: le Saint-Laurent, de 112 pièces, le Régent et le Charlewell, moins considérables. Trois autres seulement sont en commission, savoir: une goëlette, un brig, et un navire nommé ci-devant le Wolf, aujourd'hui le Montréal.

Le gouvernement a senti la nécessité d'avoir ici un établissement de marine royale, sur un pied respectable. Kingston en doit être le chef-lieu, et donner des ordres sur tous les lacs. On y attend Sir Robert Hall, envoyé par les lords de l'Amirauté, pour être en même temps commodore et commissionnaire. Le dock-yard, encore tout nouveau, n'approche pas de la perfection de celui de Halifax, si remarquable par l'ordre et la propreté qui y règnent; mais il sera beaucoup plus vaste, si l'on en juge par le terrain qui y est destiné, comprenant tout l'espace qui se trouve entre la Pointe-Henry et la ville.

Dans les chantiers de la marine sont employés bon nombre

t